



Opinions Libres

le blog d'Olivier Ezratty

De Microsoft à la crêpe !

Petite pause en pleine rédaction de mon épais compte-rendu de visite du CES, j'ai reçu aujourd'hui des nouvelles de Jean-Eudes Queffelec, un ancien de Microsoft qui avait oeuvré notamment autour des "MS Business Solutions". Il a quitté Microsoft pour devenir entrepreneur. Un de plus!

Son témoignage que je reproduis ici avec son autorisation mérite le détour:

"Je viens de tomber sur ton blog et j'ai lu avec intérêt la rubrique des Ex-MS et des entrepreneurs ! C'est très instructif de voir les chemins parcourus par les ex collègues.

De mon côté, après cinq ans chez Microsoft Corp, j'ai franchi également le Rubicon vers le monde barbare de l'entrepreneuriat et qui plus est, j'ai choisi un domaine qui apparemment n'a rien à voir avec le IT : la restauration ! L'idée est de créer la première chaîne de crêperie en France et aux USA en appliquant quand même tout ce que j'ai pu apprendre chez Microsoft en marketing de business de volume et en essayant de l'adapter à un domaine qui manque singulièrement d'innovation alors que pourtant la demande des consommateurs et en plein bouleversement et non satisfaite. Mon modèle est un peu celui de Starbucks (faire du neuf avec un produit vieux) dont le succès story est assez fascinante et très proche de l'esprit des start-up IT .



Pour l'instant, après la phase de planning et la phase bêta test réussie, j'ai ouvert le premier site pilote à Cannes : <http://www.creperie360.com>, et je prépare la V2 avec des ouvertures prévues à Seattle au printemps 2007.

J'ai plein d'anecdotes comme tous les entrepreneurs sur le début de mon aventure et sur le choc culturel de créer une boîte en France en comparaison aux USA.

Connaissant les deux pays, je ne trouve pas si terrible que ça l'environnement de création d'entreprise en France. Bien sûr, je n'envisagerai pas de travailler sans expert comptable ici pour décrypter les tonnes de paperasserie que l'on reçoit . Mais sinon, on est loin des clichés que l'on entend souvent. Par contre, il y a deux aspects qui doivent être absolument améliorés à l'avenir pour les start-up en France :

- L'accès aux financements : *J'ai perdu pratiquement 4 mois en France pour présenter mon dossier auprès de sept banques. Au bout du compte, une seule m'a suivi avec qui j'étais déjà en relation. Aux USA, paradoxalement pour un pays perçu comme ultra-libéral en France, c'est l'Etat qui cautionne les prêts*

bancaires des entrepreneurs. Après quelques rendez vous auprès de la branche locale du SBA de Seattle (équivalent du Ministère des PME) qui ont non seulement étudié mon business plan mais aussi agi en tant que véritable coaches (avec des professionnels de la restauration qui se sont penchés sur mon dossier, donné des contacts très utiles, ...), une fois mon dossier validé, c'était à l'inverse les banques qui se mettaient en concurrence pour obtenir « mon business ». J'ai vu que Sarkozy avait mis le cautionnement de l'état pour les prêts entrepreneur dans son programme. Ce serait effectivement une avancée énorme.

- *La valeur du travail* : je suis ahuri de la mentalité des 22-32 ans (ma cible de recrues pour développer mon business) concernant le travail. Peut être que c'est le décalage du retour en France après cinq années aux USA ou peut être que dans l'écosystème Microsoft on baignait dans un univers plus privilégié, mais en tout cas impossible de rencontrer des jeunes qui souhaitent s'investir dans un projet professionnel avec passion et énergie. Et quand j'ai enfin trouvé la perle rare d'un jeune prêt à se mouiller, mon expert comptable refuse de faire la fiche de paie avec toutes les heures supplémentaires qui lui sont dues car il dépasse le plafond fixé par la loi. Mais quel pays au monde empêche ses jeunes qui veulent bosser de le faire? La notion que le travail peut être épanouissant et fun paraît complètement étrangère à cette jeune génération. Inquiétant, ... pour qui veut entreprendre!”.

Jean-Eudes continue dans un autre mail après avoir lu mon dossier sur l'accompagnement des start-up en France! Il me propose d'y ajouter trois commentaires basés sur son expérience :

- “Les aides public sont souvent fastidieuses à obtenir pour un apport souvent limité. Ainsi pour essayer de conserver mon régime de sécurité sociale des salariés pendant un an, j'ai rempli un dossier d'Aide à la Création d'entreprise auprès de la Direction du Travail de ma région. La partie purement business du dossier ne faisait que six pages, le plus lourd étant les pièces justificatives qui m'on prit plusieurs semaines à rassembler. Juste pour rigoler voici copier coller de ma lettre de demande! Bref, je ne suis pas sur que le ROI en vaille la peine : plusieurs semaines pour économiser 800 euros! Cette aide permet d'avoir son salaire exonéré de charges sociales la première année mais comme la plupart du temps on ne se paie pas la 1ere année... Le temps de l'entrepreneur étant précieux, je ne suis pas sur que je recommanderai la démarche à d'autres entrepreneurs pressés par le temps!

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir réceptionner une demande ACCRE et à cet effet vous trouverez les éléments ci-joints suivants :

- Formulaire de demande ACCRE
- Formulaire de demande de maintien de la couverture sociale
- Dossier de présentation du projet visé par la demande ACCRE
- Plans de financements prévisionnels
- Etude de marché et d'implantation sur le site de Cannes
- Photocopie de pièce d'identité

- *Attestation sur l'honneur du non bénéfice de l'aide de l'état*
- *Dernier avis d'imposition fiscal 2005 (résidant aux USA de 2000 a 2004, je n'ai été imposable en France qu'à partir de 2005)*
- *Quatre timbres postaux*
- *Justificatif de l'apport en fond personnel (justificatifs bancaires)*
- *Justificatif du prêt bancaire*
- *Justificatif de l'étude de marché (facture)*
- *Notification d'ouverture des droits à l'allocation chômage*
- *Dernier titre de paiement de l'ASSEDIC*
- *Statuts provisoires de la société OKIZAD signés par les deux associés*
- *Les prêts bancaires classiques : j'insisterai davantage sur cet aspect pour le financement initial. Sauf si on sort de l'école directement, quand on a dix ans ou plus de carrière avec quelques employeurs stables derrière soi, on a forcément développé une relation à long terme avec une banque ou sans le savoir on est en général très bien noté et cette dernière n'a pas envie de nous voir partir. Pour moi, cette approche a été gagnante puisque j'ai pu ainsi financer 50% des investissements de ma première année tout en gardant 100% du contrôle des parts sociales de ma société. Par contre, c'est une perte de temps d'essayer de contacter une nouvelle banque avec laquelle on n'a eu aucune relation passée et d'essayer d'obtenir un financement identique. Exception : il paraît que la Caisse d'Epargne est très réceptive aux dossiers d'entrepreneurs.*
- *Le financement VC : je le découragerai pour l'amorçage car très rare et quand il arrive, la dilution est très forte. Le but du jeu étant de valoriser au maximum la propriété intellectuelle acquise au début avant de faire rentrer les VC.*

*Pour la partie VC, mieux que les nombreux ouvrages et site web sur le sujet, je te joint **une présentation** que j'ai trouvé excellente de John Zagula (qui bossait pour Rich Tong et avait développé le fameux marketing playbook) qui est maintenant VC et offre une structure de présentation simple et efficace pour les start-up.*

*Egalement je te joins une présentation d'un autre VC, **Marc Hedlund**, qui est humoristique mais à dévoilé le secret magique pour récolter l'argent des VC : « Best way to get VC money is to show that you don't need it.. ! ». » (que je n'ai pas trouvée sur le web).*

Ce à quoi on peut ajouter, comme mentionné sur plein de blogs aux US, qu'il faut lever quand on n'a pas (encore) besoin d'argent!

J'en ai donc profité pour:

- 1) Mettre à jour mon **document sur l'accompagnement** des jeunes entrepreneurs.
- 2) Mettre à jour ma **liste des entrepreneurs** issus de Microsoft France.

Merci et bonne chance Jean-Eudes!

Atchao bonsoir,

Maintenant, je repars me plonger dans mon tas d'infos "hardware" sur le CES. Patience...

Cet article a été publié le 17 janvier 2007 et édité en PDF le 26 décembre 2021.
(cc) Olivier Ezratty – "Opinions Libres" – <https://www.oezratty.net>